

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERNHEIM  
DU 27 MARS 2018**

**Conseillers****élus :****14****Conseillers****présents :****11****Absents****excusés****avec procuration :****1****Absents****excusés :****1**

Le Conseil Municipal de la commune de WITTERNHEIM, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour et adressée avant la présente séance, s'est réuni en séance ordinaire publique, le vingt-sept mars deux mil dix-huit, à vingt heures, dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BRAUN, Maire.

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 19 heures 30.

**Membres présents :**

BRAUN Philippe

GROSHENS Stéphan

KRETZ Claude

ADAM Denis

UTTER Sylvie

BOURGEOIS Patricia

HAUG Cédric

HERMANN Gilles

KRETZ Patrice

KRETZ Patrick

SCHIEBER Denis

**Membre absent excusé avec procuration:** HATSCH André donne procuration à BOURGEOIS Patricia

**Membre absent excusé :** BERTSCH Jacquy

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Désignation d'un secrétaire de séance, adoption des procès-verbaux du 18 janvier 2018 et du 1er février 2018
- 2 Examen et adoption du compte administratif 2017
- 3 Examen et adoption du compte de gestion 2017
- 4 Affectation du résultat
- 5 Affectation du compte de résultat
- 6 Fixation des taux des contributions directes
- 7 Versement des subventions aux associations
- 8 Adoption de l'état de la dette
- 9 Examen et adoption du budget primitif 2018
- 10 Délibération par rapport à une dernière doléance émise par la chambre d'agriculture concernant le zonage agricole du PLU
- 11 Arrêt final du PLU
- 12 Fleurissement centre du village
- 13 Divers

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en date du 8 février 2018, Monsieur Jean-Philippe DUTTER a remis sa lettre de démission du Conseil Municipal ainsi que de toutes les commissions. Monsieur le Maire tient à le remercier pour son engagement durant les années passées au sein du conseil.

**1. Désignation d'un secrétaire de séance, adoption du procès-verbal des procès-verbaux du 18 janvier 2018 et du 1<sup>er</sup> février 2018**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L.2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Madame Solène SCHMITT, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 18 janvier 2018

**Voté à l'unanimité**

Approbation du PV de la séance du 1<sup>er</sup> février 2018

**Voté à 10 voix pour  
Et 2 voix contre (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

Madame Patricia BOURGEOIS regrette qu'il n'ait pas été fait mention de certaines discussions, notamment celles ayant eu lieu lors du point n°3.

**2. Examen et adoption du compte administratif 2017**

Pour rappel :

- Le compte administratif est établi par la Commune et retrace les différentes opérations réalisées durant l'année 2017.
- Le compte de gestion est un document transmis par la Trésorerie qui retrace la réalité des résultats et qui doit concorder avec le compte administratif de la Commune.
- Le budget primitif est un budget prévisionnel pour l'année à venir.

Une réunion avec les membres de la commission finance a eu lieu il y a quelques semaines, l'ensemble du CA a été vérifié.

**Vu** les documents et justifications présentés,

**Après** avoir entendu le maire dans ses explications,

Monsieur le Maire donne la présidence au premier adjoint et se retire de la séance

**Le conseil Municipal après en avoir délibéré**

**CONSTATE** la concordance avec les indications du compte de gestion relative aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**RECONNAIT** la sincérité,

**ADOpte LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017**, arrêté aux chiffres suivants :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	
Total Dépenses :	31 400,72 €
Total Recettes :	47 831,56 €
↳ Excédent :	16 430,84 €
+ Résultat antérieur reporté 2016	- 24 580,08 €
↳ Résultat de clôture 2017	- 8 149,24 €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	
Total Dépenses :	241 846,08 €
Total Recettes :	275 078,21 €
↳ Excédent :	33 232,13 €
+ Résultat antérieur reporté 2016	320 023,65 €
↳ Résultat de clôture 2017	353 255,78 €

**Voté à 9 voix pour  
Et 2 abstentions (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

### **3. Examen et adoption du compte de gestion 2017**

**Le Conseil municipal après** avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

**Après** s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

**Considérant que** la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation ;

**Le conseil après en avoir délibéré :**

**Décide de déclarer** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

**Voté à 10 voix pour  
Et 2 abstentions (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

### **4. Affectation du résultat**

**Le Conseil municipal après** avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 du budget.

**Constatant que** le compte administratif présente un excédent de fonctionnement cumulé de :

**33 232,13 €**

Et que le compte administratif présente un excédent d'investissement cumulé de :

**16 430,84 €**

**Au vu** du résultat d'investissement (ligne 001) reporté de l'année 2016 :

**- 24 580,08 €**

Il sera reporté sur la ligne 001 en dépense d'investissement en 2018 :

**8 149,24 €**

Le résultat cumulé à affecter est de :

**353 255,78 €**

**Le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :**

-couvrir le besoin de financement c/1068 : 8 149,24 €

-excédent de fonctionnement reporté : 345 106,54 €

**Voté à 10 voix pour  
Et 2 abstentions (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

#### **5. Affectation du compte de résultat**

Le bureau décide d'affecter l'excédent total de 345 106,54 € (ligne 002) en report de fonctionnement pour 2018.

**Voté à 10 voix pour  
Et 2 abstentions (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

#### **6. Fixation des taux des contributions directes**

Monsieur le Maire rappelle qu'il revient aux collectivités territoriales de fixer elles-mêmes, le taux d'imposition des trois taxes qui constituent leurs ressources fiscales directes.

**Le conseil municipal :**

**Décide** de maintenir les taux pour 2018 comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Taux votés</b>	<b>Bases d'imposition</b>	<b>Produit correspondant</b>
Taxe d'habitation	13.620 %	550 500	74 978 €
Taxe foncière (bâti)	7.130 %	394 000	28 092 €
Taxe foncière (non bâti)	32.700 %	27 200	8 894 €
<b>TOTAL</b>			<b>111 964 €</b>

**Voté à l'unanimité**

## **7. Versement des subventions aux associations**

**Après** avoir entendu le maire dans ses explications,  
**Considérant** l'intérêt local,

**Après en avoir délibéré le Conseil municipal :**

**Alloue** les subventions suivantes :

	<b>2018</b>
A.R.C.	70 €
AS.AMIS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTE	70 €
ADEIF	140 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	140 €
AGF WITTERNHEIM	140 €
CERCLE SPORTIF ST SEBASTIEN	140 €
CHORALE STE CECILE	140 €
SECTION THEATRE	140 €
KARATE CLUB WITTERNHEIM	140 €

**Voté à 10 voix pour**  
**Et 2 abstentions (BOURGEOIS Patricia, HATSCH André)**

## **8. Adoption de l'état de la dette**

**Après** avoir entendu le maire dans ses explications

**Considérant** que l'état de la dette est renseigné dans le budget primitif

Soit un emprunt au capital restant dû de 11 666,49 €, avec une annuité de 6666.67 € en capital et 375,82 € en charge d'intérêt.

**Le conseil municipal :**

**Décide** d'adopter l'état de la dette comme stipulé ci-dessus.

**Voté à l'unanimité**

## **9. Examen et adoption du budget primitif 2018**

A ce jour, nous n'avons toujours pas réceptionné le montant des dotations. En conséquence, le budget ne sera étudié qu'ultérieurement. Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 12 avril 2018.

## **10. Délibération par rapport à une dernière doléance émise par la chambre d'agriculture concernant le zonage agricole du PLU**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Stephan GROSHENS.

Il est rappelé, que lors de la dernière réunion, les différentes doléances émises par les PPAD avaient été traitées. Cependant une dernière doléance a été envoyée par la Chambre d'agriculture, cela concerne le GAEC du Waldmeister. La chambre demande « une modification du zonage afin de permettre l'éventuelle implantation d'un bâtiment nouveau (en Ab ou Aa selon la nature du bâtiment) pour y inclure les deux espaces qui restent disponibles sur l'unité foncière existante (actuellement cultivés par l'exploitation)».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Transformation de la zone Ac en zone Ab  
**Voté à 12 voix contre**
- Transformation de la zone Ac en zone Aa  
**Voté à 12 voix contre**

## **11. Arrêt final du PLU**

Depuis les dernières modifications et afin de pouvoir envoyer le PLU aux PPAD, il est nécessaire de faire un arrêt final du PLU.

En date du 27 mars 2018, nous avons été destinataire de l'arrêté enregistrant l'élevage de porcs de l'EARL du Bruehli.

Afin de prendre toute les précisions quant au zonage, il est préférable de reporter ce point à la prochaine réunion du conseil municipal.

## **12. Fleurissement centre du village**

Monsieur la Maire donne la parole à Monsieur Stéphane SAINTPAUL. L'ensemble de son projet est présenté aux conseillers municipaux.

Trois devis ont été demandés pour le fleurissement du centre du village. Le premier devis de l'entreprise SAINTPAUL (Bindernheim) s'élève à 14 602,80 € TTC. Le deuxième devis de l'entreprise SPIEGEL (Marckolsheim) est de 14 791,07 € TTC, enfin le dernier de la société ALSAVERT (Bergbieten) s'élève à 15 822 € TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal de retravailler également les entrées du village (direction Rossfeld, Neunkirch et Bindernheim). Le devis pour les travaux s'élève à 2 474,40€ TTC.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré :**

**Décide** d'engager les travaux

**Décide** de donner quitus à Monsieur le Maire pour signer les deux devis de l'entreprise SaintPaul pour un montant de 17 077,20 € TTC.

**Voté à l'unanimité**

### **13. Divers**

- UDSP

M le Maire informe le Conseil Municipal de la demande des pompiers pour la contribution de la commune aux frais d'adhésion à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et de la mutuelle MNSPF (Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France), soit un montant de 182€.

- Ecole

Lors d'une réunion du 22 mars 2018, le conseil d'école a émis un avis favorable pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019.

Le Conseil Municipal émet à son tour un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

**Voté à 8 voix pour  
3 abstentions (BRAUN Philippe, ADAM Denis, SCHIEBER Denis)  
Et 1 voix contre (HAUG Cédric)**

Le Directeur académique sera saisi afin d'obtenir une dérogation pour l'organisation de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018.

- Commission SDEA

Suite à la démission de Jean-Philippe DUTTER, il est nécessaire de désigner un référent qui siègera aux diverses assemblées du SDEA.

- Délégué pour l'eau potable : Stephan GROSHENS
- Délégué pour l'assainissement : Stephan GROSHENS

- Vélo gourmand

L'office du tourisme, en relation avec la Communauté des Communes, souhaite renouveler la journée « vélo gourmand » à plus grande échelle. Une réunion a eu lieu le jeudi 23 mars avec les présidents des associations afin de leur présenter le projet. Une nouvelle réunion permettra de discuter des pistes envisagées pour Witternheim.

- Ecole

Il a été reporté que suite à certains incidents à l'école maternelle, des parents envisageraient de changer leurs enfants d'école. Il serait néanmoins possible de mettre en place un collectif de parents pour essayer de trouver des solutions.

Fin de séance à 22 heures 30.

BRAUN Philippe	GROSHENS Stephan	KRETZ Claude
ADAM Denis	BERTSCH Jacquy ABSENT	BOURGEOIS Patricia
DUTTER Jean-Philippe DEMISSION	GRAYER Guillaume DEMISSION	HATSCH André ABSENT
HAUG Cédric	HERMANN Gilles	KRETZ Patrice
KRETZ Patrick	SCHIEBER Denis	UTTER Sylvie